

Mariage de Louis Guyonnet et Marie Grosseau, parents de Louis, le
05-06-1700 à St-Maxire (St-Mathias)

Je, Curé de St. Maxire,
Le même jour que dessus et les mêmes cérémonies observées j'ay
receu le consentement mutuel de Louis Lionné fils de feu
Pierre Lionné et de Magdeleine Tettereau sa femme et mère
et de Marie Grosseau fille de feu Jean Grosseau et de Laurence
Roy aultre sa femme. Tous deux demeurants en cette paroisse
Ensuite de quoy je les ay solennellement conjoints en mariage par
paroles de présent en présence de André Coustin, Simon Lionné
Franc. Berocheau et autres qui ont assisté audit mariage
et qui ont déclaré ne sçavoir signer.
Guyonnet
Je, Curé de St. Maxire

Fournis par Jean-Marie Germe